



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

# **Action Sociale en faveur des personnels, les limites sont dépassées !**

La commission académique d'action sociale (CAAS) s'est tenue le 12 mai. Les inquiétudes dont nous faisons part depuis plusieurs années se confirment : malgré des besoins croissants et nouveaux, le budget ne permet plus d'assurer le financement des actions sociales académiques destinées aux personnels. La dotation financière ministérielle n'est pas suffisante compte-tenu des besoins croissants de financement de la politique de compensation du handicap notamment.

Malgré une légère hausse de la dotation 2023, après 10 ans de gel, celle-ci ne permettra pas d'avoir une réelle politique d'action sociale ambitieuse pour les personnels retraités et actifs de l'Éducation nationale.

Pour la deuxième année consécutive, aucune ASIA (actions sociales d'initiative académique) ne pourra être offerte. Aide à l'installation des étudiants, aide à la rentrée scolaire, aide au permis de conduire, aide aux voyages scolaires, abonnements bibliothèque/médiathèque et activités sportives et culturelles sont désormais supprimées.

Les dépenses de secours (aides ponctuelles destinées aux collègues en difficulté) de 2022 ont fortement diminué, leur montant moyen également.

Alors que le nombre de collègues en situation de précarité financière ne cesse d'augmenter, l'enveloppe destinée aux secours pour 2023 reste largement insuffisante pour couvrir des besoins croissants : gel du point d'indice, inflation très élevée, absence de revalorisation significative, ...

A titre d'exemple, les représentants de la FSU ont fait remarquer que les AESH et AED, qui représentent 19% des personnels de l'académie, représentent 48% des bénéficiaires. Cette proportion a fortement augmenté depuis quelques années, ce qui souligne la précarité croissante de ces personnels. Nous avons demandé au rectorat de continuer l'information auprès des collègues AESH et d'accentuer leurs efforts de communication pour les collègues AED.

Il est urgent d'allouer un budget spécifique à l'aide aux enfants en situation de handicap sans rogner sur les autres actions sociales.

La FSU revendique une société et une école réellement inclusives, qui ne doit pas se faire au détriment du bien-être de l'ensemble des personnels. Pour cela, nous avons demandé à ce que les enveloppes budgétaires soient séparées; sans quoi, en plus de la disparition des ASIA, nous risquons de voir, à court terme, disparaître les secours.

Le ministère de l'éducation nationale est le ministère qui alloue le moins de moyens pour l'action sociale : seulement une dizaine d'euros par agent actif ou retraité. Pour rappel, les retraités peuvent bénéficier de l'action sociale.

Ce bilan, partagé par l'ensemble des académies, démontre une nouvelle fois le profond mépris pour les personnels de l'éducation nationale.

Les représentants FSU à la CAAS de l'académie de Limoges.

Audrey Blé, Marion Boucheron, Marie Bruscolini et Clément Vernédal